



Paris, le 18 juin 2015

Le Président

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Nous avons pris connaissance du rapport annuel du Conseil d'Orientation des Retraites présenté en séance plénière le 10 juin.

Ce rapport présente des hypothèses macroéconomiques plus réalistes que le rapport précédent. Il met en évidence l'insuffisance de la réforme issue de la loi du 20 janvier 2014 et constate que l'équilibre du système de retraite ne sera pas rétabli à l'horizon 2020 comme il était espéré, ni même à l'horizon 2030 dans les scénarii les plus réalistes.

Ces perspectives ne peuvent que susciter l'inquiétude des actuels et futurs retraités, en particulier ceux du secteur privé au moment où des négociations en cours concernant les régimes complémentaires Agirc et Arrco ne semblent pas en mesure de rétablir l'équilibre financier à moyen et long terme des caisses de retraite de ces régimes complémentaires.

Il est donc urgent d'engager une réforme de fond de l'ensemble du système de retraite français ayant pour objectif d'une part, de respecter une rigoureuse équité entre les secteurs public et privé et d'autre part, de rétablir la confiance des jeunes générations dans le système de retraite par répartition.

La Confédération Française des Retraités, pour sa part, demande depuis de nombreuses années la mise en place d'un système universel de retraite, seul capable d'atteindre ce double objectif.

Sachant que vous avez tout récemment rappelé l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre les réformes dont notre pays à besoin, nous espérons que vous voudrez bien apporter à ce courrier l'attention qu'il mérite et sommes à l'entière disposition de vos Conseillers pour en discuter de façon plus approfondie.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre très haute considération.

Pierre ERBS